

PARTIE 3 - PEDAGOGIE DES DROITS HUMAINS

2. Jeux pédagogiques

Engagement citoyen

Article 21 de la DUDH

La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret.

Article 26 de la DUDH

L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des nations unies pour le maintien de la paix.

La Vague

Secondaire

Cette animation, à destination, des élèves du secondaire est née d'un Partenariat entre le Département Formation de la Ligue des Droits de l'Homme et le cinéma Arenberg.

Après avoir visionné le film « La Vague » de Dennis Gansel, les professeurs peuvent proposer cette animation dans leur classe.

Synopsis, contexte général

Le film de Dennis Gansel « La Vague » (Die Welle) est un film Allemand réalisé en 2008. Le réalisateur s'est inspiré originellement de la troisième Vague,(étude expérimentale du fascisme, menée par le professeur d'histoire Ron Jones avec des élèves du lycée Cubberley à Palo Alto (Californie) en avril 1967).

« La Vague » relate l'histoire d'un professeur de lycée (gymnasium), Rainer Wenger, qui suite à des questions posées par ses élèves sur les régimes dictatoriaux et notamment sur le Nazisme, lors d'une semaine thématique sur l'autocratie, décide alors de mettre en place une expérience dans le cadre de son cours. Il organise une communauté fonctionnant sur les mêmes bases qu'une unité possédant un symbole, un uniforme, un salut, des règles, « La Vague ». Cependant certains lycéens prennent la situation trop au sérieux, elle finira par devenir incontrôlable.

Ce film a retenu notre attention pour diverses raisons. Il invite à la réflexion quant au Nazisme, aux régimes dictatoriaux, à la soumission face à l'autorité, au besoin d'appartenance à un groupe, aux principes d'égalité et d'autonomie individuelle, ainsi qu'à l'importance d'une citoyenneté active au sein d'une société démocratique en prévention d'un régime totalitaire.

Réflexions du réalisateur :

La question de savoir si le fascisme pourrait réapparaître m'a toujours fasciné. C'est probablement lié à l'histoire de ma famille : mon grand-père était officier sous le troisième Reich, et ça n'a jamais cessé de tourmenter mon père et mes oncles. De mon côté, je me suis souvent demandé, quand j'étais jeune, comment j'aurais réagi face à une telle situation. Dans la « Vague », je me suis emparé de ce sujet sous la forme de question. Comment une démocratie peut-elle être détournée du droit chemin ? Quel est le fonctionnement du fascisme ? Quelles seraient les conditions de sa renaissance ?

J'ai absolument tenu à transposer cette expérience pédagogique menée dans les années soixante aux Etats-Unis, dans une école allemande d'aujourd'hui pour examiner comment, après le traumatisme hitlérien, des adolescents pourtant irréprochables pourraient devenir les instruments d'une abomination similaire.

Un professeur est quelqu'un qui, par nature, est un meneur, qui a une forte capacité de persuasion et que les élèves admirent. Mais je crois que le système fasciste qu'il met en place au cours de son expérience est suffisamment scélérat d'un point de vue psychologique pour qu'une telle chose puisse se reproduire n'importe où et n'importe quand au niveau d'un pays et d'une population. On sait bien comment fonctionne un lycée, comment se hiérarchisent les relations entre élèves avec, au sommet, les plus populaires qui ont un rôle de leader, et en bas de la pyramide les plus timides qui n'arrivent pas à se distinguer. Il suffit donc de vivre dans une société inégalitaire et sans idéal pour qu'une dictature puisse s'épanouir : voilà le signal d'alarme que j'ai voulu tirer avec mon film.

Réflexion, support pédagogique :

Cette expérience réellement menée en 1967 par un professeur d'histoire, en Californie, 20 ans après l'holocauste, s'inscrivait dans un contexte où, l'obéissance, la soumission à l'autorité faisaient alors l'objet de diverses recherches scientifiques dont celle de Stanley Milgram, celle de Stanford menée par Philip Zimbardo en 1971.

L'expérience de Milgram est une expérience de psychologie réalisée entre 1960 et 1963 qui cherchait à évaluer le degré d'obéissance d'un individu devant une autorité ; notamment quand elle induit des actions qui posent des problèmes de conscience au sujet exécutant. Des sujets acceptent de participer, sous autorité d'une personne supposée compétente, à une expérience d'apprentissage où il leur sera demandé d'appliquer des traitements cruels (décharges électriques) à des tiers sans autre raison que de « vérifier les capacités d'apprentissage ».

L'université Yale à New Haven faisait paraître des annonces dans un journal local pour recruter les sujets d'une expérience sur l'apprentissage. La participation devait durer une heure et était bien rémunérée. L'expérience était présentée comme l'étude scientifique de l'efficacité de la punition sur la mémorisation.

Elle nous est transposée aujourd'hui par Dennis Gansel dans l'Allemagne actuelle. « La Vague » nous renvoie aux dangers du conformisme ainsi qu'à la fragilité de nos sociétés démocratiques bien souvent considérées comme inébranlables.

En effet, sommes nous actuellement à l'abri d'un retour aux régimes totalitaires et

Qu'en est-il du respect des Droits humains en Belgique ?

La volonté politique Belge semble faire défaut en matière de Droits humains, malgré nos obligations internationales.

Lorsqu'on pense aux conditions de détention en milieu carcéral, aux Droits des migrants dit illégaux, que l'on enferme ou expulse, à la persistance de la discrimination des femmes face aux hommes en rapport aux salaires perçus. On peut s'interroger sur l'attention que notre état porte au respect de son engagement international.

Les multiples atteintes à la vie privée du citoyen ne sont également pas des moindre. Elles sont dues au déploiement de nouvelles technologies de l'information (caméras de surveillance, cartes à puce etc.), censées nous protéger de la délinquance et du terrorisme mais en contradiction totale avec les comportements violents, de plus en plus préconisés par certains membres de notre police nationale, plus particulièrement appliqués aux jeunes.

Quand un travailleur est menacé de licenciement pour avoir tenté une action de grève ou qu'un militant est enfermé pour avoir manifesté son opinion, nous sommes en droit de nous demander : « la militance est- elle un droit où un devoir ? ».

De plus, comment répondre aux besoins liés à l'instinct grégaire propre à l'homme, sans tomber dans les carcans néfastes des effets de masse et de mode, véhiculés par la manipulation des médias ? On entend bien trop souvent encore, « je l'ai vu à la T.V donc ça doit être vrai ».

Comment garder un esprit critique face aux bombardements médiatique de notre ère, se positionner ou se taire ? La lutte contre la dépersonnalisation et le conformisme est une gymnastique à partager en ce sens et suite au visionnage de ce film, nous tenterons, par une animation ludique, créative et théâtrale de débattre autour de ces questions.

Filmographie du réalisateur :

2007 : La vague

2004 : Napola

2001: Girls on stop

1999: the Phontom (telefilm)

1998 : Im Auftrag des Herren (court métrage)

1996 : Living dead (court métrage)

1995 : The wrong trip

Fiche technique du film :

La vague (die welle)

Réalisation : Dennis Gansel

Scénario: Dennis Gansel, Todd Strasser, Peter Thorwarth

Musique : Heiko Maile

Producteurs : Martin Moszhowicz, Nina Maag

Distributeur : BAC Film

Duré : 101 min

Pays : Allemagne

Sortie en France le 4 mars 2009

Les différents droits relevé dans le film :

- Art 1 : Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

- Art 12 : Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

- Art 18 : Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

- Art 19 : Tout individu a droit à la liberté d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

- Art 20 : 1 Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifique. 2 Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.

- Art 26 : L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des nations unies pour le maintien de la paix.

A jouer

Jeu, actions et mise en situation

- **Entrée** : petit test pour susciter la réaction (démarcation d'un chemin à prendre selon la couleur de la gommette attribuée. Les trois chemins mènent au même endroit. Le but de ce rapide jeu est de se demander si face à un ordre donné on s'interroge sur le fondement, le sens, de cette demande.
- **Jeu du leader** : Les élèves ayant reçu une gommette verte se positionnent en file contre le mur face au mur opposé, les gommettes rouges face aux vertes, les oranges réparties en nombre égal dans chacune des équipes.

Un des deux groupes désigne un leader, les deux groupes face à face rentrent en guerre. Le leader du premier groupe avance en proposant un mouvement accompagné d'un cri, le reste du groupe suit le mouvement ainsi que le cri, le but de l'exercice étant de réaliser l'action ensemble dans un même rythme. Le premier pat est lancé, l'équipe adverse qui n'a pas de leader attend qu'un membre de son groupe avance la première action que l'ensemble du groupe va reproduire.

But de l'exercice : Dynamiser le groupe, briser la glace, valoriser l'apport des différences dans l'initiative de chacun. L'exercice est suivi d'une évaluation permettant à chacun d'exprimer son ressenti par rapport aux deux animations.

Saynètes, mise en situation théâtrale :

- Des groupes de cinq participants sont formés. Deux groupes créeront chacun une saynète sur base d'une carte action en rapport aux thématiques citées précédemment, qui leur sera remise par groupe. Un bourreau ainsi qu'une victime seront également désignés dans chaque équipe. Sur ces bases ils auront 20 min de préparation pour créer leur saynète en trouvant la chute de celle-ci.

Le dernier groupe présentera une saynète sur base de l'expérience de Milgram. Différents rôles sont désignés : un scientifique qui présente l'objet de l'expérience (quiz de rapidité pour vérifier si la punition, la pression fait augmenter la capacité de réflexion), un examinateur qui gère le déroulement de l'expérience, qui donne les consignes et pose les questions. Deux bourreaux qui successivement font subir les dommages moraux à la victime si elle n'a pas su répondre correctement ou assez rapidement à la question.

Les questions et les gages (punitions) seront déterminés par des cartes.

Un temps sera consacré entre chaque présentation pour évaluer le ressenti de chacun ainsi que ce que soulève le sujet traité.

Le but étant de traiter autour de sujet d'actualité qui soulève un questionnement quant à la prise de position, en lien direct avec nos droits humains.

Remarque : Nous insistons sur la participation active des professeurs au sein de leur classe, lors de l'animation que nous vous proposons. Nous sommes deux animateurs pour encadrer l'animation.

Textes & Internet

Interview du réalisateur, Dennis Gansel:

<http://www.dvdfly.fr/interview.asp?interview=dennis-gansel-15408>

http://www.facebook.com/note.php?note_id=123384880388

http://www.allocine.fr/newspage_movie?cnews=18450189

Pourquoi la démocratie ?

http://eycb.coe.int/compass/fr/chapter_5/5_3.html

http://fr.wikipedia.org/wiki/Exp%C3%A9rience_de_Milgram (Expérience de Milgram)

Etat des droits de l'homme 2008, 2009. Renseignements à la Ligue des droits de l'Homme. (02/2096280)